



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

verre

Question écrite n° 63186

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'entreprise Verrerie mécanique champenoise située à Givors, dans le département du Rhône. Cette entreprise actuellement en pleine charge et à feu continu fabrique des pots de verre. Le groupe BSN, dont elle est filiale à 100%, a décidé sa fermeture et sa délocalisation. 317 emplois sont en jeu. Le Gouvernement doit être le rempart contre le libéralisme et ses effets destructeurs des métiers, de l'emploi et de l'industrie nationale. Les salariés, la population, les élus de cette collectivité doivent être entendus pour apporter les réponses efficaces au maintien et au développement de ce site industriel. A la demande du comité central d'entreprise, l'étude financière réalisée par le cabinet Secafi-Alpha, montre que le marché des pots de verre est en forte croissance, particulièrement pour les pays du sud de l'Europe, que la compétitivité est assurée face aux fournisseurs étrangers, la rentabilité de la rémunération des capitaux investis s'élève à 15%. VMC à Givors est le pôle industriel du bassin d'emplois duquel s'est organisée la sous-traitance et la ville. Cette commune est déjà sinistrée en terme d'emploi et de chômage. Les syndicats font des propositions alternatives sérieuses de développement pour répondre au marché, et appelle à l'extension du site. Il lui demande quelles dispositions le ministre met en oeuvre pour que cette entreprise poursuive son essor industriel à Givors.

Texte de la réponse

Le secteur verrier est confronté depuis plusieurs années en France à une stagnation de ses marchés et à la concurrence accrue de matériaux d'emballage concurrents (boîte métal, carton et plastique). Ce secteur fait par ailleurs face à une situation de surcapacité en Europe, notamment liée à la mise en service de nouvelles capacités de production en Espagne et en Italie, qui ne peut que conduire à une restructuration des sites de production. En Belgique, Suisse et Allemagne, plusieurs entreprises ont ainsi déjà été contraintes de réduire leur capacité de production et pour certaines de déposer leur bilan. En France, BSN Glasspack et VMC ont annoncé des réductions de capacité de production et plus particulièrement la fermeture du site de Givors dans le Rhône. Face à cette situation, le Gouvernement est intervenu auprès des dirigeants de BSN Glasspack pour leur rappeler les obligations qui sont les leurs tant vis-à-vis de leurs salariés que du bassin d'emploi de Givors. Il est de la responsabilité de l'entreprise d'étudier, en concertation avec les représentants des salariés, les solutions alternatives à la fermeture du site de Givors. En tout état de cause, si la décision de fermeture était maintenue, il reviendrait à BSN Glasspack de proposer des solutions de reclassement professionnel effectif aux salariés comme de mener des actions en faveur de la création d'activités de substitution dans le bassin d'emploi, dans l'esprit des dispositions de la loi de modernisation sociale, adoptée en deuxième lecture au mois de mai dernier par l'Assemblée nationale.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63186

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3765

Réponse publiée le : 10 septembre 2001, page 5181